



**P R Ô N E**  
**P O U R**  
**LE QUATRIEME DIMANCHE**  
**A P R È S**  
**LA PENTECÔTE.**

*S'attacher à sa Paroisse.*

*Docebat de naviculâ turbas.*

*Jesus-Christ enseignoit le Peuple de dessus la  
barque. ( En S. Luc, c. 5. )*

**L**A barque de S. Pierre dans laquelle  
notre Seigneur entra , & d'où il en-  
seignoit le peuple qui l'avoit suivi pour  
entendre la parole de vie qui sortoit  
de sa bouche , étoit la figure de l'E-  
glise Catholique , d'où ce même Jesus  
enseigne toutes les nations par le mi-  
nistère des Pasteurs qu'il a établis , &

dont le successeur de S. Pierre est le chef visible. Ces paroles que nous appliquons à l'Eglise universelle, hors laquelle il n'y a ni vérité ni salut, peuvent s'appliquer aussi dans le même sens, à toutes les Eglises particulières, & à chacun des Pasteurs qui les gouvernent : de sorte que (gardant toujours néanmoins les règles de subordination & de dépendance qui soumettent les uns à la juridiction des autres) on peut dire de chaque Evêque dans son Diocèse, & de chaque Curé dans sa Paroisse, ce que l'Evangile dit aujourd'hui de J. C ; qu'il enseignoit le peuple de dessus la barque : *Docebat de naviculâ turbas*. Ou plutôt c'est J. C. lui-même qui, dans la personne de ses Ministres, distribue le pain de la parole, & dispense les mystères sacrés à tous les fidèles répandus par toute la terre, partagés en plusieurs Eglises qui, toutes vivant dans la profession de la même foi, forment un seul troupeau, dont il est le Pasteur invisible & universel.

Il s'ensuit de là que comme chaque Pasteur est indispensablement obligé de paître, & de conduire la portion du

## 118 QUATRIÈME DIMANCHE

troupeau confiée à ses soins ; ainsi chaque fidèle doit s'attacher à son Eglise ; & suivre le Pasteur qui est chargé de la gouverner. Ou si vous voulez que je m'explique plus clairement , de même que tout Curé doit veiller sur ses Paroissiens , les instruire , leur administrer les Sacremens ; ainsi tout Paroissien doit se rendre assidu & s'attacher à son Eglise paroissiale , comme une brébis à son bercail ; & ne pas se fourvoyer dans des Eglises étrangères , avec lesquelles il n'a rien de commun ; où il ne peut être reçu que comme un étranger ; & où , toutes respectables qu'elles soient , il est visiblement déplacé , quand il s'y trouve aux jours & à l'heure de l'Office paroissial. Voilà , mes chers Enfans , ce que j'ai à vous dire aujourd'hui : vous apprendre à connoître & à aimer votre Paroisse : vous montrer l'obligation où vous êtes d'assister aux exercices qui s'y font , & nommément à la Messe Paroissiale. Sujet important sur lequel le relâchement & les abus sont portés aujourd'hui au dernier excès.

**A**BUS étrange qui trouble le bon ordre , renverse les règles les plus sages de l'Eglise , & les loix même de la nature , en éloignant les enfans de la maison de leur père ; en divisant le Troupeau d'avec le Pasteur ; en le soustrayant à sa vigilance ; en mettant le plus exact , le plus zélé , le plus attentif dans l'impossibilité d'instruire les ignorans , de soutenir les foibles , de ramener ceux qui s'égarent , & de remplir à l'égard de ses ouailles la plus essentielle de ses obligations.

---

I.  
REFLEXION.

Eh ! quel abus plus étrange que celui-là ? par lequel on s'imagine qu'un Curé doit faire le Prône tous les Dimanches , mais que les Paroissiens ne sont pas obligés de l'entendre ; qu'il doit offrir spécialement pour eux ce jour-là , le S. Sacrifice de la Messe ; mais qu'il ne sont pas obligés d'y assister : qu'il doit unir ses prières aux leurs ; mais qu'ils ne sont pas obligés d'unir les leurs aux siennes : qu'il est tenu de se rassembler avec eux ; mais qu'ils ne sont pas tenus de se rassembler avec lui. Quelle contradiction ! quelles absurdités !

Mais lorsque pour convaincre les fidèles de l'obligation où ils sont de se rendre assidus à leur Paroisse , nous citons le Commandement de l'Eglise , la décision des Conciles , l'autorité des Pères , les Statuts du Diocèse , & de tous les Diocèses du Royaume , sur un point où les seules lumières de la raison & du bon sens devroient suffire ; ne faut-il pas être bien aveugle & bien relâché en fait de morale , pour répondre , comme on fait , que Dieu est par-tout , & que toutes les Eglises sont bonnes ?

Oui sans doute , il est par-tout ; il remplit le Ciel & la terre ; il est présent au plus profond de nos cœurs ; il est le témoin éternel de nos plus secrètes pensées. Eh ! plût à Dieu que cette réflexion ne sortit jamais de votre esprit , & que toujours pénétrés de cette divine présence , vous ne la perdissiez jamais de vue : vous seriez plus attentifs , & à faire ce qu'il vous commande , & à éviter ce qu'il vous défend. Mais quoiqu'il soit présent par-tout , il l'est plus particulièrement , c'est-à-dire , que sa présence se fait plus particulièrement sentir dans les  
 Temples

Temples consacrés à son culte. C'est-là qu'il a placé le Trône de sa miséricorde : c'est-là que les fidèles accourent , pour implorer sa bonté : c'est-là qu'ils se rassemblent, & que leurs voix réunies rendent publiquement hommage à l'éternelle majesté qui y réside : c'est-là que nous offrons le sacrifice redoutable du corps & du sang de J. C. C'est-là vraiment la maison de Dieu , la porte du Ciel, l'asyle des pécheurs, la source des graces. Delà vient le profond respect, & cette frayeur religieuse dont le Seigneur veut que nous soions pénétrés à la vue de son sanctuaire ; & sans qu'il soit nécessaire d'en dire davantage , qui est-ce qui ne sent pas la différence qu'il y a entre nos Eglises & les autres lieux , quoique Dieu soit présent par-tout ?

Il y a de même une grande différence pour vous , mon cher Enfant , entre votre Eglise Paroissiale & les autres ; quoiqu'on y serve le même Dieu , qu'on y offre le même sacrifice , qu'on y fasse les mêmes prières ; c'est dans l'Eglise Paroissiale que vous êtes né en J. C. & que vous avez succé de la

enfant dans le sein de sa mère , le lait précieux de la doctrine chrétienne ; c'est là qu'ils vous rompent le pain de la parole , & que vous devez manger l'Agneau Paschal : c'est là que vous demandez les derniers Sacremens , & que votre corps doit être présenté avant de descendre dans le tombeau. L'Eglise Paroissiale est donc la vraie maison des fidèles , & en qualité de Paroissiens , ils ont un droit acquis sur tous les biens dont elle est remplie : droit acquis aux Sacremens qu'on y donne , aux prières qu'on y fait , aux instructions qu'on y entend , à toutes les graces qu'on y distribue ; & vous sentez que tout cela ne peut point s'appliquer de même aux autres Eglises, où l'on ne vous doit rien , & où vous n'avez aucun droit à prétendre.

Nous honorons profondément les maisons religieuses où la vertu & la piété vont sagement se mettre à l'abri de la corruption du siècle. Nous sommes remplis de vénération , non seulement pour l'état religieux , mais encore pour toutes les personnes qui sont revêtues d'un habit si saint , & d'un caractère si respectable. Nous les re-

gardons comme des ames privilégiées que le Seigneur a cachées dans l'intérieur de son Tabernacle, où elles ne cessent d'élever les mains vers le Ciel, pour attirer sur le Troupeau de J. C, & sur le ministère des Pasteurs, les bénédictions du Père des miséricordes. Nous joignons à ces sentimens, celui d'une sincère reconnoissance, de ce qu'ils veulent bien sortir quelquefois de leur solitude, pour nous aider dans nos travaux, lorsque la moisson est abondante, & que le nombre des ouvriers, qui diminue hélas! tous les jours, n'est pas assez grand pour y suffire.

Mais avec tout cela nous vous dirons hardiment que leurs Eglises ne sont pas faites pour vous; que ce n'est point là votre place; & que c'est un abus intolérable de courir aux Couvens pendant que l'Eglise vous appelle à votre Paroisse. Dites tant qu'il vous plaira, que nous parlons par jalousie: nous n'en disconviendrons pas: oui, sans doute, nous sommes jaloux, & nous faisons gloire de l'être. C'est une jalousie dont l'Apôtre S. Paul nous donne l'exemple, & dont vous devriez nous sçavoir gré, puisqu'elle ne



peut avoir d'autre principe que notre attachement pour vous, & la tendresse que nous avons pour vos ames. En quoi, bien loin que nous craignons de déplaire aux Religieux, nous sommes au contraire persuadés que nous entrons dans leurs sentimens, & que si quelqu'un d'entr'eux paroïssoit dans cette chaire pour vous instruire, comme ils ont la bonté de le faire quelquefois, & qu'il vous entretînt sur ce que vous devez à votre Paroisse, il ne vous tiendroit pas un langage différent du nôtre : son zèle l'emporteroit plus loin, & voici ce qu'il ne manqueroit pas de vous dire,

Ce n'est pas sans raison que vos Pasteurs se récrient sur ce que plusieurs d'entre vous s'absentent habituellement de l'Eglise Paroissiale, & n'assistent presque jamais à l'Office divin que dans les nôtres. Eh! depuis quand nos Eglises sont-elles devenues des Paroisses? est-ce nous qui sommes vos Pasteurs? sommes-nous chargés de votre conduite, & rendrons-nous compte à Dieu, de vos ames? Qu'y a-t-il donc de commun entre nous & ces brébis errantes, vagabondes, qui désertent

le bercail, qui se dérobent à la vue du Pasteur, & n'entendent jamais sa voix ? Nos Eglises sont-elles faites pour procurer aux mauvais Chrétiens la malheureuse facilité de violer les loix les plus sacrées, & de manquer aux devoirs les plus indispensables ?

Eh ! dans quelle position nous mettez-vous vis-à-vis de vos Pasteurs ? n'avons-nous pas à craindre qu'ils ne nous accusent de vous attirer, & qu'ils ne nous fassent un crime de dire des Messes à toutes les heures, comme si nous voulions favoriser votre relâchement & votre désordre, en cherchant vos commodités. Ne les forcez-vous pas en quelque sorte, & ne nous forcez-vous pas nous-mêmes, à désirer que nos Eglises vous soient fermées, le Dimanche, & qu'on renouvelle la défense expresse que le Pape S. Grégoire, & après lui le Concile de Calcédoine, nous firent autrefois de célébrer l'Office public dans les Eglises de nos Monastères ? *Missas publicas in Cœnobiis fieri omnino prohibemus.*

Mais n'est-il pas bien douloureux, & si j'ose dire bien humiliant pour nous, de voir que nos Eglises sont

comme le rendez-vous de tout ce qu'il y a dans la Paroisse, de moins Chrétien, de plus déréglé, de plus scandaleux : ils ne paroissent jamais chez nous, à l'heure de l'Office paroissial, ces vrais fidèles dont les mœurs pures & la vie innocente font la consolation du Pasteur, & l'édification du Troupeau. S'il y a des impies qui n'assistent à la Messe que pour sauver les apparences : s'il y a des libertins qui n'y viennent que pour mêler la fumée de leurs passions honteuses, avec la fumée de l'encens qui brûle sur vos Autels, ô mon Dieu : s'il y a de ces Vierges folles, de ces femmes insensées qui s'étant levées à midi, après quelques minauderies devant un miroir, vont chercher en courant une Messe de douze ou quinze minutes : enfin s'il y a des Chrétiens sans respect pour la maison de Dieu, qui n'y viennent que pour interrompre les autres, & y causer du scandale ; c'est dans nos Eglises que tout cela se rassemble. Bon Dieu ! faut-il que tout ce qu'il y a de plus corrompu dans ce monde que nous avons quitté, vienne porter une odeur de mort dans nos retraites, où tout doit

respirer & répandre la bonne odeur de J. C ! Voilà , mes chers Paroissiens, quelles seroient les plaintes amères de ce respectable Religieux parlant ici à ma place ; en quoi il ne feroit que dire ce qui malheureusement n'est que trop vrai.

Nous n'avons garde , à Dieu ne plaise , de trouver mauvais que vous fréquentiez leurs Eglises dans des tems où le devoir ne vous appelle point à la Paroisse. Assistez à la Messe , aux Offices , & à d'autres exercices de piété , s'il y en a , pourvu que ce ne soit qu'aux jours ouvrables : nous vous y exhortons bien loin de vous en détourner. Allez donc vous édifier en voyant la décence , la gravité , la modestie avec lesquelles ces vénérables Religieux célèbrent l'Office divin. Allez & voyez sur leur visage & dans tout leur extérieur , l'image de la piété intérieure qui les anime , & en même tems la condamnation de cet air dissipé , de ces manières évaporées , de cette légèreté pleine d'impatience , que vous faites paroître dans la maison du Seigneur. Allez & voyez la condamnation de vos regards curieux,

## 128 QUATRIEME DIMANCHE

de vos postures peu décentes, de vos conversations profanes dans le lieu saint, de votre tiédeur & de toute votre lâcheté dans le service de Dieu, & les exercices de la Religion. Allez donc; mais sçachez & souvenez-vous que le Dimanche & les Fêtes vous rappellent à votre Paroisse; que l'intention des Religieux est de contribuer au salut des ames, & non pas d'y nuire; que ces maisons de retraite, élevées au milieu de nos Paroisses, sont faites pour les édifier, & non pas pour y troubler le bon ordre; que l'assistance aux Offices, & en particulier à la grande Messe de Paroisse, a été de tout tems pour les fidèles, d'une obligation indispensable.

---

 II.  
REFLEXION.

SI au lieu de vous exhorter, comme je le fais aujourd'hui, à remplir les devoirs d'un bon & fidèle Paroissien, en vous rendant assidu à tous les exercices que nous faisons ici les saints jours de Fête & de Dimanche; je vous disois au contraire que rien ne vous y oblige, que vous pouvez vous en dispenser en toute sûreté de conscience; qu'il est parfaitement égal d'ex-

rendre la Messe à la Paroisse ou ailleurs, d'assister à la Messe de Paroisse ou d'assister à une autre. Si changeant tout-à-coup de langage, je vous disois : Mon cher Enfant, ne vous gênez point : quand même vous ne viendriez ici que trois ou quatre fois dans l'année ; quand même vous n'y paroîtrez pas du tout ; cela ne doit pas vous inquiéter : il est permis à chacun de chercher ses commodités, & vous faites très-bien de chercher la vôtre. Cette Messe Paroissiale est d'une longueur prodigieuse : c'est l'eau bénite, c'est la procession, c'est un prône qui ne finit point : en hyver, on y est glacé ; en Eté, on y souffre une chaleur excessive. Elle se dit ailleurs à une heure trop incommode ; il faut se lever à huit pour s'y rendre à neuf ; & l'Eglise est une trop bonne mère, pour exiger de ses enfans, & en particulier, des gens d'une certaine façon : qu'ils se levent à huit heures, ne fut-ce que deux fois par mois ; il y auroit de la cruauté, sur-tout quand ils ont passé la nuit à jouer, à danser, & à se divertir : tranquillisez-vous, croyez-moi ; & laissez dire tous ceux qui voudroient

E w

vous donner des scrupules sur cet article.

Il est vrai que tous les Conciles qui ont parlé de l'obligation où sont les fidèles d'entendre la Messe le Dimanche & les Fêtes, ont voulu parler de la Messe Paroissiale. Il est vrai que plusieurs d'entr'eux ont menacé d'excommunication quiconque s'en absenteroit pendant trois Dimanches consécutifs; il y a même un Concile de Paris qui ordonne aux Curés de dénoncer au Promoteur ceux de leurs Paroissiens qui se trouveroient dans le cas. Il est vrai que le Concile de Trente dit expressément qu'on est *tenu* d'assister à la Messe de Paroisse; que la doctrine de ce Concile sur ce point a été adoptée par un très-grand nombre de Conciles Provinciaux, & de Synodes tenus en France. Il est vrai que tous les Rituels du Royaume, & les Statuts de tous les Diocèses ne recommandent rien tant aux Curés que de bien inculquer dans l'esprit de leurs Paroissiens, cette obligation d'assister à la Messe Paroissiale. Il est vrai encore que les Casuistes de réputation décident en conséquence que c'est un

péché mortel de manquer à la Messe de Paroisse pendant trois Dimanches consécutifs, quand on n'a pas de raison légitime qui en dispense ; il y en a même qui prétendent qu'on doit y assister tous les Dimanches sous peine de péché, peut-être mortel encore, mais au moins véniel, toutes les fois qu'on peut le faire commodément. Tout cela est vrai, mais tous les Casuistes, tous les Rituels, tous les Synodes, tous les Conciles, toute l'Eglise ont poussé les choses trop loin, & on peut se dispenser de les suivre.

Vous pouvez donc choisir à votre proximité, un Couvent d'honnêtes Religieux où l'Office se fait très-bien, où l'on est commodément, où l'on ne trouve point, comme à la Paroisse, une foule de Quêteurs qui vous demandent, l'un pour les Pauvres, l'autre pour l'entretien de l'œuvre ; celui-ci pour le S. Sacrement, celui-là pour la chapelle de la sainte Vierge. On n'y trouve point un Prône allongé par l'annonce des Fêtes, des Vigiles, des jeûnes, par les prières qu'on y fait pour l'Eglise, pour les Pasteurs, pour le Roi, la Famille & son Royau-



me, pour les veuves & les affligés, pour les voyageurs & les malades, pour tous les besoins temporels & spirituels de la Paroisse : un Paroissien a bien à faire de tout cela.

Est-ce qu'un Paroissien doit s'embararrasser s'il y a de l'argent ou s'il y en a point dans la bourse des pauvres ? Que la Fabrique ait ou n'ait pas de quoi fournir à ce qui est nécessaire pour le service divin, que l'Eglise Paroissiale ressemble à l'étable de Bethléem, ou au Temple de Salomon ; qu'est-ce tout cela fait à un Paroissien. Qu'a-t-il de commun avec le saint Sacrement, la sainte Vierge, les Saints, ni avec le culte qu'on rend aux uns & aux autres ? quelle obligation y a-t-il pour lui d'assister aux prières qu'on fait au Prône, pour le Pape, l'Evêque, le Roi, les affligés, les malades, & pour lui-même ?

Eh bien, mon Enfant ! que penseriez-vous si je tenois un pareil langage ? vous penseriez que j'ai perdu l'esprit ; vous rougiriez pour moi ; vous vous boucheriez les oreilles pour ne pas m'entendre, & vous auriez raison. Mais si ce que j'ai dit est précisé-

ment ce que vous faites; vous convenez donc que vous faites mal, & que pour satisfaire au précepte de l'Eglise, il faut assister habituellement à la Messe de Paroisse. Je ne vous citerai donc ni les Conciles, ni les Docteurs, ni les Statuts Synodaux. J'en appelle à votre conscience; & que ne vous diroit-elle pas si vous vouliez l'écouter ?

Le Troupeau dont je suis une brebis, est à présent rassemblé avec mon Pasteur dans la maison de Dieu: ils offrent tous ensemble le Sacrifice du Corps & du Sang de J. C, pour le remercier des graces qu'il a répandues sur nous pendant la semaine, & lui demander pour la semaine suivante, de nouvelles bénédictions. Ce Sacrifice est offert aujourd'hui pour les Paroissiens spécialement; pour tous, & au nom de tous en général; pour chacun & au nom de chacun en particulier; c'est donc pour moi-même qu'il est offert: pendant que mon Pasteur & mes frères sont assemblés & prient pour moi, au lieu de me réunir & de prier avec eux, je me sépare & m'éloigne de leur assemblée.

C'est dans cette assemblée respecta-

ble que le Prêtre , après avoir purifié l'eau bénite par les exorcismes & les prières de l'Eglise , en fait l'aspersion sur le peuple , comme étant la figure du Sang adorable qui se répand ensuite invisiblement sur nos ames. C'est là que le pain béni est distribué aux fidèles pour les faire ressouvenir qu'ils sont les enfans d'un même père , invités à la même table , nourris du même pain céleste dont le pain béni n'est que l'image ; que ne faisant tous ensemble qu'un même corps , ils sont les membres les uns des autres , & ne devroient faire par conséquent qu'un cœur & qu'une ame.

C'est-là que le Pasteur environné de ces ouailles , leur fait entendre sa voix , & leur parle comme un père à ses enfans. Il entre dans le détail de leurs foiblesses , parce qu'ils les connoît : son caractère de Pasteur donne à ses discours un certain ton d'autorité qui en impose , un ton de tendresse qui touche , une liberté , une facilité qui donnent du mérite aux choses les plus communes , qui relevent en quelque sorte les expressions les plus familières. Ce qui paroîtroit singulier &

insipide dans la bouche des Prédicateurs étrangers, devient intéressant dans la sienne; ce qui est quelquefois chez eux un travail long & pénible, n'est ordinairement chez lui qu'une effusion de cœur, & les premiers mouvemens de ce zèle tout paternel qui lui tient lieu d'éloquence. Tout va bien, tout intéresse, tout plaît dans la bouche d'un bon père qui élève la voix au milieu de ses chers enfans; soit qu'il les instruisse, ou qu'il les reprenne, soit qu'il leur fasse des reproches, ou qu'il leur donne des louanges.

Mais enfin, n'eut-il ni facilité ni talent; fut-il dans le cas de se plaindre comme Jérémie, de ce qu'il ne sçauroit parler; le Seigneur qui l'a envoyé vers vous, mes Frères, sçaura bien lui ouvrir la bouche, & y mettre des paroles d'édification! elles n'auront pas, à la vérité, cette éloquence qui flatte l'esprit, en chatouillant les oreilles; mais elles ne seront pas moins propres à vous toucher, si vous avez les sentimens d'une brebis simple & docile. Elles vous toucheront peut-être davantage que les discours éloquens & pom-

peux d'un étranger, à cause des grâces particulières attachées au ministère & à la voix de votre Pasteur.

Réfléchissez donc, mon cher Enfant, & sentez combien vous êtes coupable lorsque vous abandonnez votre Paroisse, pour vous habituer dans une autre Eglise, où vous ne pouvez être reçu & souffert que comme un étranger. Vous manquez à la loi de Dieu qui vous ordonne d'y assister; à votre Pasteur qui vous y appelle; à vos frères qui se-scandalisent de ne pas vous y voir; & en vous excommuniant vous-même en quelque sorte, vous vous privez des bénédictions que Dieu se plaît à répandre sur une Paroisse, lorsque tous ceux qui la composent, étant rassemblés dans le même lieu, leurs prières communes & leurs voix réunies, pénètrent les cieux & s'élevent jusqu'au trône de la miséricorde. Vous manquez donc tout-à-la-fois, à Dieu, à son Eglise, à ses Ministres, à votre prochain, & à vous-même.

Les Chrétiens des premiers siècles, malgré la défense des Tyrans, alloient, au risque de leur propre vie, se joindre avec leurs frères, dans les lieux

souterrains où ils étoient obligés de se cacher , pour la célébration des saints Mystères : & vous que rien ne gêne , sans autre raison que votre tiédeur , votre négligence , votre mollesse , vous manquez hardiment à un des devoirs les plus sacrés de la Religion ! Les Anachorètes d'Egypte , lorsque le saint jour du Dimanche étoit arrivé , quitoient leur solitude pour se rendre dans la sainte assemblée des fidèles où présidoit le Pasteur , & d'où ils revenoient chantant des Cantiques de joie & d'actions de graces : & vous qui habitez au milieu des villes , peut-être à cent pas de votre Eglise Paroissiale , comme si vous n'aviez rien de commun avec le Troupeau qui s'y rassemble , vous vous en séparez , vous vous en éloignez ; & vous faites bande à part ! examinez & jugez vous-même si votre conduite est dans les règles , devant Dieu & devant les hommes.

A Dieu ne plaise cependant , mes Frères , que je veuille rien dire d'outré sur ce sujet. Vous sçavez que ma coutume n'est point de vous exhorter au-delà de votre portée , & que je n'exige jamais rien que chacun de vous

## 138 QUATRIEME DIMANCHE

ne puisse pratiquer aisément, avec un peu de bonne volonté moyenant la grace de Dieu. Aussi ne vous prêché-je guères ce qui est le plus parfait; mais seulement ce qui est indispensable, & à quoi vous ne pouvez manquer sans péché. Je sçais qu'il y a des raisons légitimes pour lesquelles on peut quelquefois se dispenser d'assister à la Messe Paroissiale: les infirmités de la vieillesse, la distance considérable des lieux, jointe à la difficulté des chemins: & indépendamment des raisons de cette espece, d'autres encore plus particulières, sur lesquelles il ne m'est pas permis de m'expliquer ici, qui sont rares, & qui, graces à Dieu, ne regardent ni vous ni moi; en un mot, toutes les raisons qui, étant examinées devant Dieu, & de bonne foi, par quelqu'un qui ne cherche point à se flatter, paroissent justes & légitimes, peuvent le dispenser, dans certains cas, de la loi commune. Mais sur ce point, ainsi que sur une infinité d'autres, quand on a le cœur droit & la conscience timorée, on ne s'en rapporte pas tout-à-fait à ses propres lumières; on consulte un Directeur

éclairé & exact; on lui expose ses raisons avec simplicité : & avec la même simplicité, on se règle sur sa décision.

Je me borne donc à dire en général que celui qui peut commodément assister tous les Dimanches à la Messe Paroissiale, est tenu d'y assister sous peine de péché véniel qui peut devenir mortel dans certaines circonstances, dont le détail me conduiroit trop loin. Je dis que celui qui n'étant pas légitimement empêché, manque à la Messe Paroissiale pendant trois Dimanches consécutifs, commet un péché mortel. Je dis que dans une maison bien réglée, le plus grand nombre assiste toujours à la Messe Paroissiale; qu'on y envoie les domestiques tour-à-tour; & que dans chaque famille il doit toujours y avoir au moins quelqu'un qui assiste à la Messe Paroissiale. Voilà ce que nous avons appris, & ce que nous prêchons avec tous les Pasteurs. Si quelqu'un vous enseigne le contraire, nous dirons hardiment qu'il n'a pas l'esprit de J. C; qu'il ne connoît pas les loix de l'Eglise; que sa morale ne vaut rien; qu'il se damne lui & ceux qui l'écourent.



Inspirez donc à tous mes Paroissiens, ô mon Dieu, les sentimens de respect, de reconnoissance, d'attachement, dont ils doivent être pénétrés pour cette Eglise, leur véritable mère. Qu'ils ouvrent les yeux & qu'ils s'attendent à la vue de ces Fonts sacrés sur lesquels vous leur avez donné une naissance mille fois plus précieuse, que celle qu'ils ont reçue de leurs pères; à la vue de cette table si sainte où ils ont mangé pour la première fois l'Agneau qui efface les péchés du monde, & où ils sont obligés de faire la Pâque avec leur Pasteur; à la vue de cette chaire d'où il fait entendre sa voix à ses brébis, distribuant à chacune la nourriture qu'il sçait lui être la plus nécessaire & la plus utile.

C'est ici, ô Dieu riche en miséricorde, que nous trouvons la source de toutes vos graces : source précieuse qui par le moyen des Sacremens comme par autant de canaux sensibles, ne cesse de se répandre sur nous depuis notre naissance jusqu'à notre mort; qui nous suit avec les prières de l'Eglise, jusques dans le tombeau; & qui rejaillissant au-delà même de cette

vie , va rafraîchir nos ames dans ce lieu de souffrances où elles sont purifiées par le feu, avant d'entrer, ô Dieu souverainement juste , dans le séjour éternel de votre gloire.

C'est ici vraiment cette montagne fertile dont parle votre Prophète, couverte dans tous les tems des pâturages les plus gras & les plus délicieux. *Mons Dei , mons pinguis.* C'est sur cette montagne que vos brébis accourent & se rassemblent autour de vous , ô bon Pasteur. C'est-là que vous les nourrissez, que vous les engraissez , que vous les défendez , & qu'elles se reposent dans votre sein , s'attachant à vous comme à celui qui seul peut les sauver du loup ravissant , les rassurer , les consoler pendant cette vie , & les rendre à jamais heureuses dans l'autre. *Ainsi soit-il.*

